

Motivation de l'élève dans l'enseignement artistique : leviers pédagogiques et indicateurs d'engagement

Action de formation professionnelle continue

12 heures - 2 jours de 6 heures, hors pauses

Présentiel - formation proposée en intra ou sur site

CFPM FRANCE - 425 cours Émile Zola, 69100 Villeurbanne - 09 72 23 36 72 - contact@cfpmfrance.com

1. Objectifs de la formation

Permettre aux enseignants artistiques et cadres pédagogiques de comprendre les mécanismes de la motivation des élèves en contexte d'enseignement musical, d'adapter leurs pratiques pédagogiques à partir des principes de la théorie de l'autodétermination et de la pédagogie différenciée, et de mettre en place des indicateurs mesurables d'engagement et de progression.

2. Public visé

- Enseignants artistiques territoriaux
- Directeurs et directeurs adjoints d'établissements d'enseignement artistique
- Coordinateurs pédagogiques

3. Prérequis

- Exercer dans un établissement d'enseignement artistique
- Avoir une expérience d'enseignement individuel ou collectif

4. Durée et organisation

- Durée : 2 jours (12 heures)
- Horaires : 6 heures par jour
- Modalité : présentiel
- Effectif recommandé : 8 à 15 participants

5. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques contextualisés
- Études de cas issus de situations réelles
- Analyse de pratiques professionnelles
- Ateliers de co-construction
- Élaboration d'outils transférables
- Travail en sous-groupes

6. Moyens pédagogiques et matériels

- Salle adaptée au travail collaboratif
- Vidéoprojecteur et supports numériques
- Grilles d'observation et modèles d'indicateurs
- Documents méthodologiques

7. Programme détaillé

Jour 1 – Comprendre les dynamiques motivationnelles

Matin :

- Les fondements de la théorie de l'autodétermination
- Motivation intrinsèque et extrinsèque

CFPM FRANCE | Univers ENSEIGNER & PILOTER

- Besoins psychologiques fondamentaux : autonomie, compétence, appartenance
- Analyse des facteurs de démotivation en enseignement musical

Après-midi :

- Pédagogie différenciée et adaptation des situations d'apprentissage
- Posture pédagogique favorisant l'engagement
- Études de cas : situations d'élèves en perte de motivation
- Construction d'outils favorisant l'autonomie et la progression

Jour 2 – Mesurer et piloter l'engagement

Matin :

- Définition d'indicateurs mesurables :
 - taux d'assiduité
 - implication dans projets collectifs
 - progression observée sur période définie
- Outils de suivi et de traçabilité pédagogique
- Élaboration d'une grille d'observation de l'engagement

Après-midi :

- Analyse des données recueillies
- Ajustement des pratiques pédagogiques
- Élaboration d'un plan d'action individuel
- Formalisation d'indicateurs adaptés au contexte territorial

8. Compétences visées et modalités d'évaluation

Compétence 1

- Objectif opérationnel : Identifier les leviers motivationnels adaptés aux élèves.
- Contenus principaux : théorie de l'autodétermination, motivation intrinsèque/extrinsèque.
- Évaluation associée : étude de cas et diagnostic argumenté.
- Critères / seuil de réussite : identification pertinente des leviers d'action.

Compétence 2

- Objectif opérationnel : Adapter sa pédagogie pour renforcer l'engagement.
- Contenus principaux : pédagogie différenciée, posture pédagogique, gestion de l'autonomie.
- Évaluation associée : élaboration d'un scénario pédagogique ajusté.
- Critères / seuil de réussite : cohérence et transférabilité du scénario.

Compétence 3

- Objectif opérationnel : Mettre en place des indicateurs mesurables d'engagement.
- Contenus principaux : taux d'assiduité, implication collective, progression observable.
- Évaluation associée : production d'une grille d'indicateurs adaptée.
- Critères / seuil de réussite : indicateurs clairs, mesurables et réalistes.

Compétence 4

- Objectif opérationnel : Analyser l'impact des pratiques sur la motivation.
- Contenus principaux : interprétation des données, ajustement pédagogique.
- Évaluation associée : plan d'action individuel formalisé.
- Critères / seuil de réussite : pertinence des actions proposées.

9. Validation de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant les compétences acquises.

10. Encadrement pédagogique

Intervenant disposant d'une double expertise artistique et pédagogique, d'une expérience confirmée en formation d'adultes et d'une pratique active de l'enseignement musical.

11. Accessibilité et prise en compte du handicap

- Analyse individualisée des besoins d'adaptation (rythme, supports, organisation).
- Aménagement possible des modalités d'évaluation.
- Coordination avec le référent handicap en amont.

12. Transfert en situation professionnelle et suites de parcours

- Mise en place d'indicateurs d'engagement dans l'établissement.
- Adaptation des pratiques pédagogiques collectives.
- Développement de projets favorisant l'autonomie des élèves.

13. Documents remis aux participants

- Support méthodologique complet
- Modèle de grille d'indicateurs
- Outil d'auto-évaluation pédagogique
- Plan d'action type

14. Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation.